

Sommaire

	pg
○ L'Urbanisme et ambiances paysagères et ses spécificités	p 7
Gestion et pratiques environnementales	p10
ca Projets	p18
⊲ Actions de sensibilisation auprès des habitants	p19

Présentation de la commune



Au 11^{ème} siècle, Guillaume 1^{er}, Vicomte de Thouars, fait construire un pavillon de chasse au bord d'un vaste étang ,sur un territoire très giboyeux en raison des forêts qui l'entourent à cette époque.

C'est l'actuel Grand Logis, au milieu du bourg.

A cette maison il fallait un nom, et comme la langue officielle était alors le latin, ce fut : Pulchrum Repairum, qui deviendra plus tard Beaurepaire.

Les temps devenant incertains, il fallut fortifier ce logis et c'est le dernier seigneur de cette famille, Miles II de Thouars, qui le reconstruisit. Celui-ci eût deux filles, dont l'une, Catherine, fut mariée au célèbre Gilles de Rais (Le barbe bleue de la légende) qui devint aussi Seigneur de Beaurepaire.

La route des Herbiers suivait le tracé de celle de Mesnard, par le « chemin creux » et continuait derrière la Mairie actuelle, jusqu'aux Nouettes.

A l'embranchement des routes des Herbiers et Mesnard, derrière la Mairie, en juillet 1728, fut retrouvé le corps calciné de René Thibault de la Paintrolière. Celui-ci fut victime d'une véritable scène de cannibalisme. Réunis avec plusieurs autres seigneurs au château de Beaurepaire, un pari insensé fut engagé. Celui qui perdrait devrait être mis à la broche et rôti, et ce fut le seigneur de la Paintrolière. Condamné à mort par contumace, ses assassins furent quelques années plus tard graciés par Louis XV.





L'église primitive, a été érigée par Catherine de Thouars et Jean de Vendôme vers 1450, en réparation des crimes de Gilles de Rais. On y entrait par le portail de style gothique flamboyant, aujourd'hui muré, sur lequel a été posée une plaque commémorant les Guerres de Vendée. L'église prend sa forme définitive en 1863.

Beaurepaire

➤ Beaurepairiens et Beaurepairiennes

➤ Population : 2351 habitants

> Communauté de communes des Pays des Herbiers

> Canton de Mortagne Sur Sèvre

➤ Superficie: 2450 ha

➤ 1 école privée et 1 école publique, cantine et périscolaire

> Artisans, Commerçants, Entreprises, professionnels de santé, pompiers,

➤ 23 associations sportives, culturelles et diverses

- > Zones artisanales et industrielles
- ➤ 30 exploitations agricoles
- 7 Gites, 4 chambres d'hôtes,1 château Hôtel







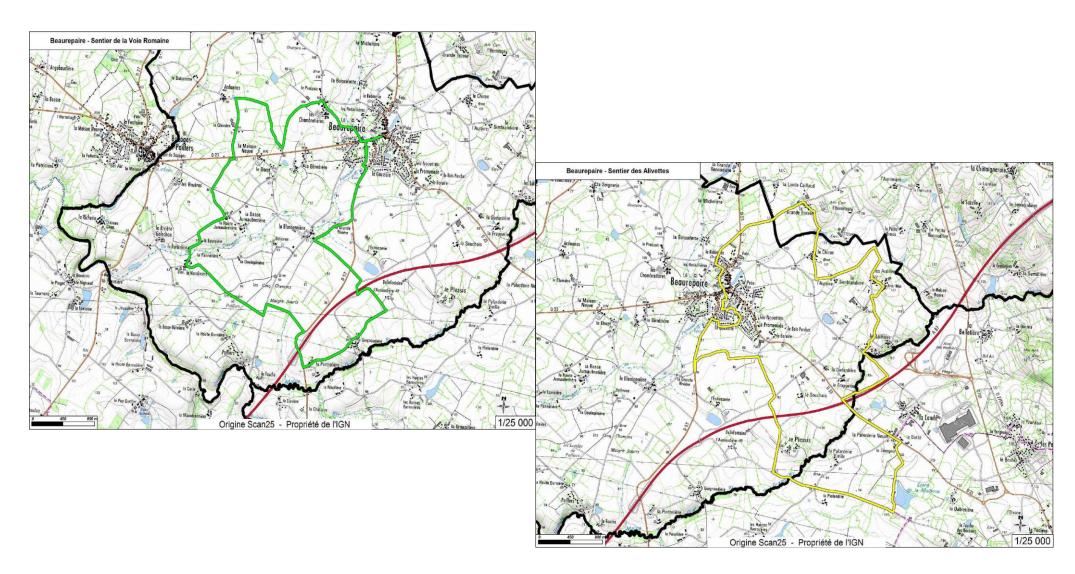






Urbanisme et ambiances paysagères et ses spécificités

1) <u>Les sentiers et liaisons douces</u>



Depuis la place principale, un départ de sentier de randonnées s'offre aux habitants et touristes de passage.

2) <u>Ambiances et spécificités paysagères</u>

Les secteurs urbanisés et à urbaniser sont reliés par des sentiers mixtes permettant aux habitants de rejoindre de façon sécurisée les services et les commerces.









Sentier de la Coussaie

Chemin d'interprétation

Entrée de bourg

Lotissement de la Poisotière









Coulée Verte

Centre d'accueil

Air de jeux

Fleurissement pieds de mur

3) <u>Le cimetière = zone Zero phyto</u>



Plantations pied de mur intérieur



Vue aérienne du cimetière

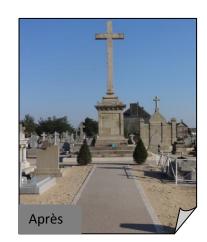


Colombarium



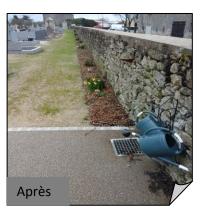
Pied de mur extérieur





Allés enrobées beige réalisés en 2015





Enherbement + plantations réalisés en 2015





Plantations réalisés en 2016

Gestion et pratiques environnementales



Local technique communal

Les services techniques sont composés de 4 agents :

Aurélien : responsable services techniques + espaces verts

Loïc: voirie + bâtiments

Corentin: espaces verts

Alexandre: 75 % espaces verts + 25 % voirie/bâtiments

Formations: Tailles d'arbustes avec le CPR

Stratégies de fleurissement Maçonnerie paysagère

13,3 hectares : surfaces engazonnées

Massifs plantés Haies variées Terrain de sports Chemin enherbés

Prairies Bosquets

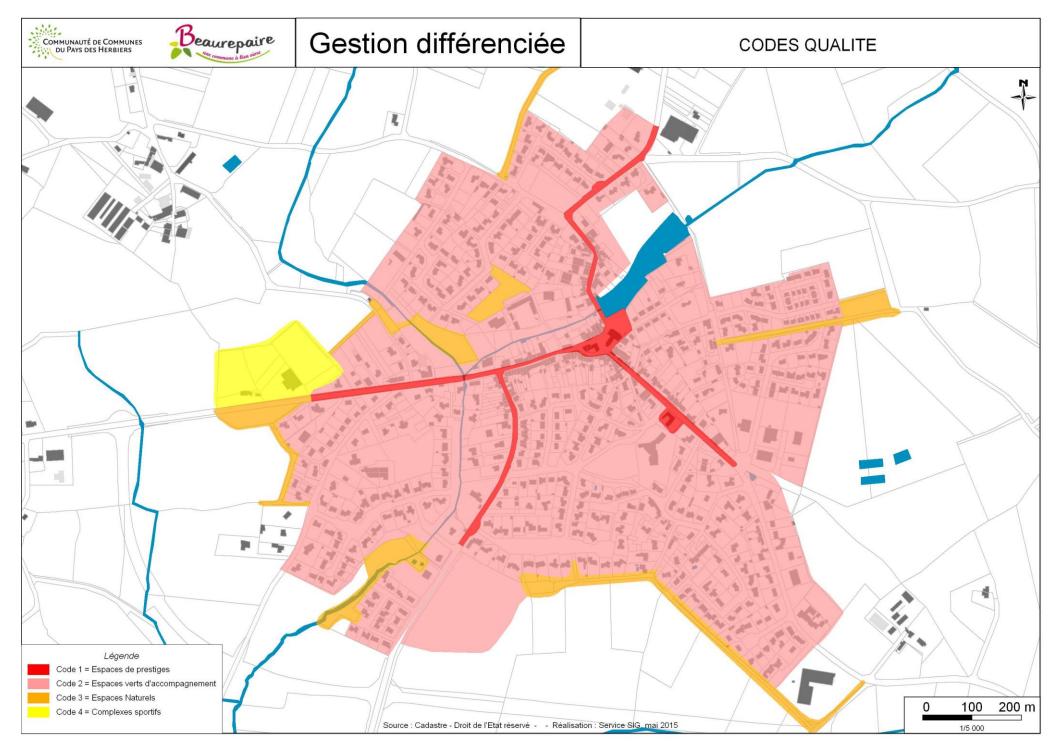
Budget: 6,10 % des dépenses du fonctionnement

Pratiques environnementales : désherbage manuel et thermique, binette, débrousailleuse rotofil,

Paillage bois Enherbement

Commune Zéro phyto depuis 2014 sur voiries et espaces verts.

Gestion



Gestion différenciée : les codes

Ce plan permets de « classifier » les espaces suivant leur vocation et leur situation, afin d'apprécier un choix de gestion plus ou moins contraignants des espaces.

La commune de Beaurepaire est divisée par types et codes qualité qui sont :

-code1: espaces de prestiges (ex:la Mairie) 0.18ha

Regroupe les endroits qui nécessitent un entretien permanent comme les parterres et massifs floraux,

les aménagements en bords de voirie, les jardinières...

C'est le niveau qui réclame le plus d'exigence.

L'eau d'arrosage utilisée provient exclusivement d'un forage, qui sert également à l'arrosage du terrain de sports.





-code2 : espaces verts d'accompagnement (ex : les lotissements les Alivettes) 9.3ha

Les espaces verts traditionnels représentent des jardins conçus pour

Répondre à des besoins fonctionnels (jeu, promenade...).

Ce type d'espace est de conception plutôt simple, rustique mais régulièrement entretenu.

-code3 : espaces naturels (ex : liaison douces enherbées : chemin des bohémiens) 1.7ha

espaces boisés, vergers, espaces de transitions.

Il concerne les chemins creux, prairies,

L'entretien y est plus sommaire et consiste essentiellement en des fauches et un minimum d'intervention.

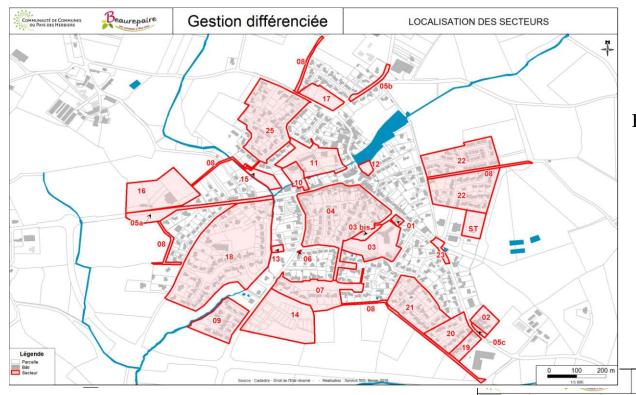
Il s'agit surtout de valoriser la dimension naturelle du milieu.





L'entretien y est spécifique avec une tonte régulière et un apport en engrais établi et raisonné.

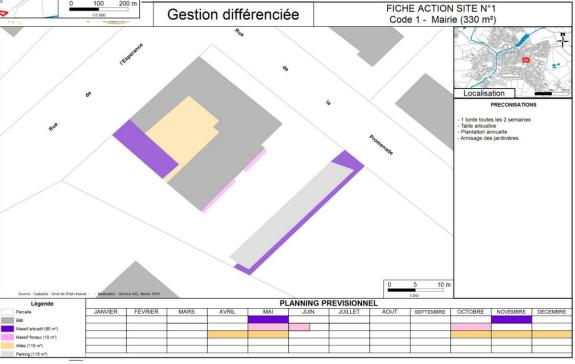
Cet espace demande malgré tout une grande surveillance notamment sur la santé des gazons.



Répartition de la commune en secteurs

Exemple de fiche de la mairie





Ex de gestion de l'étang de la Coussaie

Ce site regroupe les 3 codes de gestion différenciée :

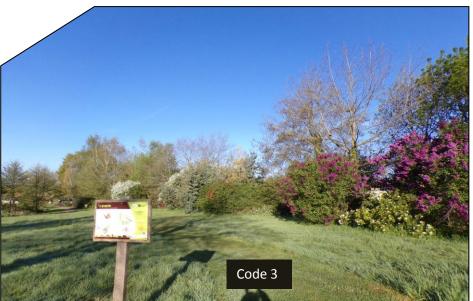
Massifs de la mairie code 1

Espace pelouse foyer logement code 2 +

Prairie code 3







Une signalétique sous forme de panneaux, précisant l'entretien des différents sites : allées enherbées, les plantations pieds de mur, les fauches tardives, les jardins horticoles, ...



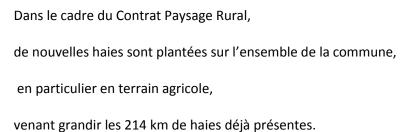








Un plan de gestion des arbres est mis en place depuis 6 ans, pour effectuer un entretien sur les arbres de la commune.







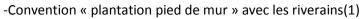


Projets









 $-2^{\grave{e}me}$ et $3^{\grave{e}me}$ tranche de l'éco quartier « la Clé des champs »

-Les inters tombes au cimetière(2)

-Pôle scolaire : Ecole le Petit Prince + Foyer des jeunes + Terrain multisports

-Axe principal de l'entrée de Beaurepaire (côté des Herbiers) au centre bourg (Eglise)(3)

• Effacement de réseaux, trottoirs, pistes cyclables

-Axe direction Bazoges en Paillers(4)

• Effacement de réseaux, trottoirs, pistes cyclables

-Aménagement de la cour du « four » de la mairie(5)





Actions de sensibilisation auprès des habitants

<u>L'animation jeunesse</u>



Conseil Muncipal des Enfants

En 2011, un premier conseil municipal des enfants a été créé.

Depuis un 3^{ème} conseil a été mis en place.

Les jeunes conseillers sont en classe de cm1, cm2 ou 6^{ème} et sont élus pour un mandat de 2 ans.

Plusieurs projets ont vu le jour, depuis la création du CME.

- Ramassage des déchets sur la commune,
- Animation sur l'électricité,
- Initiation au 1er geste de secours,
- Découvertes des insectes,
- Fabrication de décoration de Noël avec du matériel
 de récupération, pour le Téléthon.

- Opération « Bouchons de l'avenir ».



Ecoles

Plantations avec les enfants de l'école St Joseph et
L'école le Petit Prince, ainsi que
les employés des espaces verts,
les élus, les enseignants et un animateur jeunesse.











Les bébés de l'année

Depuis 2009, tous les ans, un arbre est planté sur la commune, pour les bébés nés dans l'année.



Paysage de votre commune

En novembre 2014, la commune de Beaurepaire était labellisée « Villes et Villages Fleuris » et recevait sa 1ère fleur.

Mr et Mme Baudon ont obtenu le 2^{ème} prix

Mr et Mme Bazireau ont eu le prix d'encouragement « jardins secrets » de l'Intercommunalité.

Intercommunal « jardins secrets » et le prix

d'encouragement au niveau du Territoire.

La commune de Beaurepaire s'associe avec l'Office de tourisme du Pays des Herbiers et le CAUE, afin de remercier et récompenser les efforts de chacun pour entretenir et améliorer la qualité du paysage de la commune.

Le jury communal composé de conseillers municipaux, d'employés des espaces verts ainsi que d'anciens lauréats sillonnent la commune et référencent des paysages dans différentes catégories : jardin secrets, jardins d'accueil et démarches collectives. La commission a pris la décision de sélectionner des lauréats tous les deux ans.

Le concours existe pour améliorer le cadre de vie des habitants et rendre agréable la traversée de nos bourgs en toutes saisons. Les fleurs constituent un évènement dans le jardin.

Il convient aussi de regarder les arbres, les arbustes et l'organisation générale du jardin, c'est pourquoi des jardins bien organisés et peu fleuris peuvent être distingués.

Après délibérations les lauréats sont choisis et présentés à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire, en janvier. Chaque lauréat est récompensé.

Articles de bulletin municipal et site internet

Nouvel herbicide à BEAUREPAIRE

une nouvelle démarche mise en place par les services techniques.

En effet peut être que vous avez entendu dire ou que vous nous avez vu « réutiliser » un pulvérisateur sur la commune de Beaurepaire !!!!

une nouvelle démarche mise en place par les services techniques.

En effet peut être que vous avez entendu dire ou que vous nous avez vu « réutiliser » un pulvérisateur sur la commune de Beaurepaire !!!!

Eh bien oui c'est vrai, mais ce pulvé ne contient aucun produit phytosanitaire(« drogue ») car il contient vinaigre blanc !!!

Le vinaigre blanc d'origine naturel est un mélange à 92% d'eau et 8% d'acide acétique issue de la fermentation du sucre !!!

Il n'y a aucun risque de pollution et le vinaigre est biodégradable(attention a ne pas être trop généreux cependant car il acidifie le sol).

Il est peut être un peu moins efficace que le glyphosate alias Roundup, mais en passant régulièrement dans les massifs lors de journées ensoleillées, l'action devrait être similaire, et surtout le travail bien moins pénible que le désherbage manuel(sur le liseron par exemple). Bien sûr la binette et débroussailleuse continueront à exister dans la majorité des cas!!

Un test a été réalisé dans les massifs d'arbustes et vivaces sur la route de Bazoges.

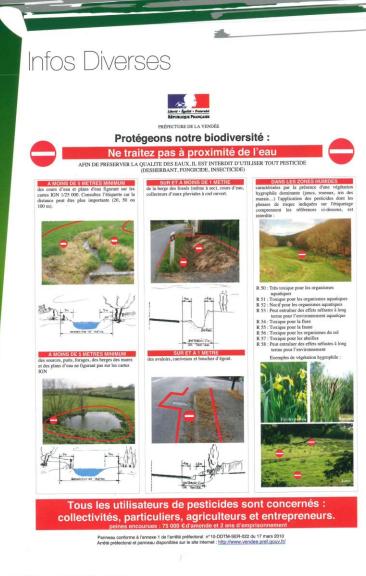
Merci pour votre compréhension et vous pouvez évidemment diffuser ce message à l'ensemble de la population.

Aurélien.

Responsable Espaces Verts







Articles de Presse

of 02/-3/12/2

Beaurepaire

Des conseils pour entretenir une plantation bocagère



Une vingtaine d'agriculteurs et techniciens paysagers ont bravé les mauvaises conditions météo pour suivre les conseils et démonstration de taille d'Emmanuel

Emmanuel Montailler, technicien fo- arbustes, les plantations de regar-

restier de la chambre d'agriculture, nissage pour combler les manques a animé deux réunions d'information ainsi que la vitalisation de la haie sur l'entretien des jeunes plantations pour favoriser le développement

Beaurepaire

De jeunes peintres en herbe exercent leur talent



Julie, Laura, Eoline, Loup et Théo au cœur de l'action, bombes de peinture

Cinq j Beaurepaire

forma

artiste

l'Abati Prise de fonction du conseil municipal des enfants



Les nouveaux jeunes conseillers : Alexis Baron, Lenny Billard, Loane Gourdon-Steenbeke, Janis Grolleau, Antoine Guérin, Valentine Loizeau, Maëlle Meunier, Jules Orveau, Margaux Petiteau, Étienne Piau et Adrien Rigaudeau.

Élus le 9 octobre parmi les 16 can- enfants ressortent parmi les princi- S didats, les onze jeunes conseillés pales actions que les jeunes élus L ont été reçus par Patricia Daguizé, souhaitent mener durant leur manadjointe, Jacynthe Payock-Monthé dat », a soulevé Patricia Daguizé. et Nadège Girardeau, élues municinicipal des enfants », samedi. Leur été élus, en particulier la création

ches et a été encadré par des mem- ont déclaré plusieurs enfants. bres de la Lique de protection des Les nouveaux élus sont tous des A

Lors du prochain conseil, prévu le de foi et voteront les actions à réali-

« La propreté, la sécurité, la nature et des animations propres aux

« Nous voulons réaliser les acpales de la commission « conseil mu- tions pour lesquelles nous avons u mandat a une durée de deux ans. de pistes cyclables et l'organisation Ce premier conseil a porté sur la de chasses au trésor ou aux œufs construction de nichoirs à chevê- à Pâques, réservées aux enfants »,

enfants de CM1 et CM2 des deux a écoles primaires : Alexis Baron, Len-5 décembre, ils défendront leurs pro- ny Billard, Loane Gourdon-Steeniets présentés lors de leur profession beke, Janis Grolleau, Antoine Guérin, Valentine Loizeau, Maëlle Meunier, Jules Orveau, Margaux Petiteau, Étienne Piauet Adrien Rigaudeau.

Beaurepaire

Prise de fonction du conseil municipal des enfants



Les nouveaux jeunes conseillers : Alexis Baron, Lenny Billard, Loane Gourdon-Steenbeke, Janis Grolleau, Antoine Guérin, Valentine Loizeau, Maëlle Meunier, rveau, Margaux Petiteau, Étienne Piau et Adrien Rigaudeau.

9 octobre parmi les 16 can- enfants ressortent parmi les princiles onze jeunes conseillés pales actions que les jeunes élus

Cinq peintres en herbe ont embelli le transformateur



Patricia Daguisé, Christophe Pitard, Alain Roy (représentant du Sydev)

Cinq jeunes Beaurepairiens âgés convention signée entre ERDF, la de 9 à 13 ans, ont répondu favora- mairie et le Sydev (Syndicat départeblement, durant les vacances d'été, mental d'énergie et d'équipement de à l'appel de l'animateur jeunesse Mickaël Brunet. Emma et Zoe Léveillé, Meddy Saillant, Corentin Terre-nesse, et Christophe Pitard, d'ERDF, noire et Tom Guitton ont ainsi réalisé, avec l'aide de l'artiste Florian Jouli, une fresque sur le thème l'environne-

Elle a été réalisée sur le transfornateur électrique du Val d'Agnès, ue du 11 Novembre, qui dessert les teux lotissements voisins. Il leur a en Vendée. Les élus de Beaurepaire allu quatre heures pour recouvrir le projettent une nouvelle réalisation oste électrique d'une fresque repré- en 2016, chemin de l'Abattoir. Les entant un hérisson et un lapin dans jeunes talents sont déjà invités à se

Cette action est le fruit d'une

la Vendée)

Patricia Daguisé, adjointe à la jeurappellent les deux objectifs de ce partenariat artistique : « Intégrer les transformateurs dans leur environnement et faire participer les jeunes à un projet citoyen. »

ERDF et le Sydev ont ainsi signé plus d'une centaine de conventions faire connaître.

Beaurepaire

Le club des anciens a désherbé le cimetière



Sollicité par la municipalité, le Club des aînés s'est impliqué dans le désherbage manuel du cimetière, à l'approche de la fête de la Toussaint. Une dizaine de retraités bénévoles, munis de rateaux et de sarclettes, ont chassé les mauvaises herbes et ratissé les allées pendant quatre matinées, chaque mercredi.

Une commune à bien vivre !!!

